

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME



PAGES SPECIALES
HERAULT

Revue des parents 418
Juin 2018

Dans ce numéro :

Edito	1
CL Clapiers : Mieux communiquer avec l'enfant...	3
CL Clémenceau : DGH	4
Représentation de la FCPE dans les instances éducatives	6
Les classes à horaires aménagés	6
Rythmes scolaires Mobilisation réussie du CL Jacou	7
Nouvelles sur la laïcité Une expo à ne pas manquer	8

1998-2018 : 20 ans de FCPE !

En 1997 pour la 1ère année d'école de mon aîné, et après plusieurs remarques culpabilisantes de l'enseignante de mon fils (il mangeait à la cantine et restait à la garderie jusqu'à 17h30, nous étions donc de mauvais parents !!!), je fus contactée par le conseil local FCPE de mon village. Après réflexion et discussion avec d'autres parents, je décidais de m'engager et entamais ma (longue) carrière à la FCPE.

Il me fallut apprendre à créer une liste électorale, à parler aux enseignants, aux chefs d'établissements, aux élus, à surmonter mes peurs face à un directeur d'école menaçant et à un principal qui n'a pas hésité à porter plainte contre moi pour un article de notre encart qu'il n'avait pas apprécié. Participer aux formations, aux réunions de secteur fut pour moi, une aide et une chance indispensables car ces lieux de partage, de discussion, d'échanges, permettent de trouver des tas d'informations, de récupérer des astuces, des postures, etc.

Très vite, je fus nommée présidente de mon conseil local (primaire et collège), puis présidente du conseil local du lycée et en 2012, soutenue par mon conseil local je m'engageais pour la grande aventure départementale et candidatais à un poste d'administrateur à la FCPE34.

Cette nouvelle étape dans ma vie de bénévole, de défense de notre école publique et de tous les enfants, m'a permis de rencontrer des adhérents motivés, des enseignants, des chefs d'établissements, des personnels du rectorat tout aussi motivés pour œuvrer dans le même sens que les parents. Il y a bien sûr, encore et toujours, des endroits où les parents ne sont pas les bienvenus dans l'école et c'est là que la force et le poids de la fédération jouent son rôle.

Les interventions faites au nom de la FCPE34 auprès du recteur ou du directeur académique, sont prises en compte, écoutées et une solution est parfois trouvée plus rapidement que si les parents interviennent seuls.

Nous avons d'ailleurs pu constater, depuis 3 ou 4 ans une nette amélioration dans nos relations avec le rectorat et le travail concret et abouti que nous avons mené porte ses fruits (livret harcèlement, colloque sur la violence à l'école, la coéducation).

Directrice de la Rédaction :
Brigitte Lagors
Rédactrice : Sylvie Mignot

Siège départemental :
27 rue Savorgnan de
Brazza
34070 Montpellier

04.67.69.02.47
cdpe@fcpe34.org
www.fcpe34.org

Bien sûr, il reste énormément à faire et il nous faut encore et toujours plus d'adhérents pour que le poids de la FCPE soit une force et que ses adhérents soient reconnus comme des parents formés, informés et compétents au sein de la grande institution qu'est l'Education Nationale.

Notre (votre) défi est maintenant de motiver, de recruter des parents, de renverser cette tendance citoyenne à l'individualisme, afin de préserver notre école publique, laïque et gratuite, mise à mal par une politique de plus en plus libérale qui n'alloue pas les moyens suffisants pour donner sa chance à chaque enfant.

Ces années passées au sein de la FCPE m'ont appris que tous les combats méritent d'être menés, qu'il faut être fier des petites victoires comme des grandes, qu'à la FCPE on rencontre des gens formidables, que l'on y apprend énormément, que l'entraide et la solidarité sont de mise et ne sont pas de vains mots.

Il reste encore tant de choses à faire pour que l'école soit un lieu d'accueil, d'épanouissement, de savoir, de culture, de bienveillance mais je sais que je peux compter sur vous tous pour mener à bien cette tâche et de ne pas perdre de vue que le bien être et le respect de l'enfant, sont avant tout les buts que nous nous fixons.

Une nouvelle équipe prend le relais, je retourne à ma vie de famille (un peu délaissée durant toutes ces années).

Je suis heureuse de vous avoir rencontrés, du travail accompli ensemble.

Je suis fière d'avoir été votre présidente au cours de ces six années.

A bientôt.

Brigitte Lagors
Présidente FCPE 34

Remerciements

L'année scolaire 2017-2018 arrive à son terme.

Je tiens par la présente à remercier tous les contributeurs à cet encart qui permet de donner à tous une visibilité sur les actions menées par la FCPE dans notre département.

Nous avons voulu, par ces témoignages et articles, que les conseils locaux partagent leurs expériences, leurs difficultés, les opérations qu'ils mettent en place.

Nous avons aussi partagé avec vous les actions des administrateurs pour vous donner plus de visibilité sur nos actions.

Chacun à sa lecture pourra en tirer partie, conseils locaux qui voudraient mener le même type de démarche, parents qui peuvent apprécier l'investissement fourni et le fruits de nos travaux.

Merci aux parents qui en adhérant à la FCPE— soutiennent nos actions. Ils assoient et donnent à la FCPE son poids vis-à-vis des institutions et permettent d'avancer au bénéfice des enfants, des

adultes en devenir lorsqu'ils deviennent adolescents.

Chaque parent ne doit pas oublier que c'est l'action commune qui permet d'avancer, l'implication de chacun est utile, à tout niveau.

Contribuer à la vie du conseil local, en monter un lorsqu'il n'existe pas dans l'établissement de leur enfant (avec l'aide apporté par notre secrétariat et les référents de secteur), être acteur ne serait ce que pour participer aux conseils d'école, aux conseils de classe ne prend pas énormément de temps mais permet d'accroître l'action de la FCPE.

Aussi merci à chacun pour son investissement actuel et à venir !

Par avance je vous souhaite un agréable été et vous donne rendez-vous pour un retour en force à la rentrée scolaire 2018-2019.

Et n'oubliez pas de nous faire remonter, au fil de votre actualité, tout sujet que vous aimeriez voir aborder dans cette revue !

Sylvie Mignot
Administratrice FCPE 34

Conseil Local Clapiers : Mieux communiquer avec l'enfant - avec l'enfant

Café des parents organisé le 12/04/2018 avec Caroline Terral, formatrice en relations humaines

Une conférence très riche et dans la bonne humeur Avec une présentation jouée et enjouée, son humour et son sourire communicatifs, Caroline Terral a vraiment enchanté les 70 personnes venues assister à la conférence sur le thème "**mieux communiquer avec l'enfant - savoir poser un cadre efficace**" organisée par les parents Fcpe de l'école de Clapiers, l'école Victor Hugo et le service enfance.

Au fait côté adulte, respectons nous les consignes?.....La preuve par l'exemple :

La conférence a débuté par des échanges en petits groupes avec la consigne de se mettre d'accord sur une question à poser sur le respect du cadre. Force est de constater que tous les ADULTES présents ont eu beaucoup de mal à respecter la consigne et le timing donnés....

En répondant aux questions du public, Caroline Terral nous a apporté des éléments sur les thèmes suivants :

Le cadre est nécessaire et permet de sécuriser l'enfant

A l'adulte de poser un **cadre clair**, de s'y tenir tout en laissant l'enfant **RESPIRER** à l'intérieur de ce cadre. Ce cadre doit correspondre à nos valeurs personnelles pour être efficace et pour qu'un "NON" soit entendu comme un "VRAI NON". Il est par ailleurs naturel que l'enfant veuille **faire exploser** ce cadre.

Différence entre "poser un cadre" et "mettre des limites"

Les limites ne font que limiter l'enfant sans le sécuriser. Elles ne lui permettent pas de découvrir son environnement et de s'épanouir, il risque alors de devenir un adulte "limité" avec un manque de confiance en lui. Au contraire, l'apprentissage et le respect des règles lui permettent d'apprendre à vivre en société.

La maturation du cerveau de l'enfant se prolonge jusqu'à l'âge adulte : il est donc difficile pour l'enfant de contrôler et gérer ses émotions.

Le stress

Les enfants sont soumis à des environnements qui augmentent le stress (classes surchargées, vie en collectivité, peu de place pour le mouvement libre, comparaison par rapport aux camarades, pression des résultats scolaires,...). Cet environnement ne

leur permet pas de se comporter en enfants (courir, bouger, escalader, explorer, tester expérimenté se tromper...). A chaque adulte de gérer son propre stress pour être en capacité de **rester en empathie avec l'enfant** et faire en sorte qu'aucun comportement de l'enfant ne nous rende **agressif ou défensif**.

Le cerveau fonctionne par image

Énoncer les règles de façon affirmative et non négative (au lieu de "on ne marche pas sur le tapis à l'heure du regroupement", "on marche autour du tapis").

Savoir réajuster les règles : une règle non respectée est une règle qui n'est pas/plus adaptée au contexte ou à l'âge de l'enfant/l'ado.

Le caprice n'existe pas !

Comprendre ce que l'enfant exprime par son comportement (nous avons tous trois grands types de réactions primaires au stress : fuir, attaquer, faire le mort).

Tout comportement de l'enfant est lié à un besoin

L'objectif n'est pas de "faire obéir" l'enfant mais **d'être à l'écoute de ses ETATS EMOTIONNELS et de RESPECTER ses BESOINS**.

Notamment le **besoin d'attachement**, le **besoin de liberté**, de **confiance** et de **reconnaissance**.

Nous sommes les "portes avions" de nos enfants : un enfant avec une **figure d'attachement** qui répond de façon empathique saura mieux gérer ses émotions. Vérifier que le **réservoir d'amour** de l'enfant est plein. La liberté donnée à l'enfant le responsabilise et instaure la confiance et l'écoute dont il a besoin.

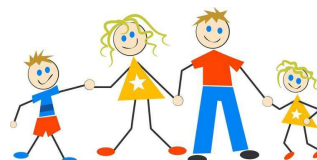
Accepter que tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins : certains ont plus besoin de bouger.

Réfléchir au rôle de l'alimentation dans les troubles du comportement (sucres et hyperactivité, intolérance alimentaire).

La soirée s'est terminée sur cette formule de la conférencière : Il n'y a pas de parent parfait mais « **il n'y a que quand on se plante qu'on pousse ! ;-)** »

Un grand merci à Caroline Terral pour cette soirée.

Plus d'informations : carolineterral.com



Marie Plassart
Conseil local école de
Clapiers

DGH (suite) et Actions du Conseil Local Clémenceau à Montpellier

Nous mentionnions, dans les pages "Hérault" du mois d'avril, une audience au Rectorat au cours de laquelle nous souhaitions attirer l'attention sur la situation difficile du lycée Clémenceau. Situation que la baisse drastique de la DGH pour l'année scolaire 2018-2019 risquait, selon nous, d'aggraver encore.

Nous avons effectivement été reçus le 23 mars par la direction du pôle organisation scolaire de l'Académie. Toute la communauté éducative était représentée : Mme la Proviseure, pour l'équipe de direction, quatre professeures élues au Conseil d'administration du lycée et deux parents d'élèves (président et secrétaire du bureau du Conseil local FCPE) étaient au rendez-vous.

L'équipe de la direction académique présente, a tenu à préciser que la baisse globale significative des moyens à allouer aux établissements de l'Académie (primaire et secondaire), ne lui laisse guère d'autre choix que de répartir cette baisse au *pro rata* du nombre d'élèves. De plus, étant entendu que des moyens supplémentaires seront accordés à certains établissements du primaire, les rectorats n'ont d'autre choix que de ponctionner assez sévèrement les collèges et lycées (Cf. lettre du Recteur n°7, février 2018).

La baisse de DGH appliquée au lycée Clémenceau est donc la conséquence mécanique d'une politique drastique de réduction de la dépense publique, qui n'épargne pas l'Éducation Nationale, et de directives portant sur la redistribution d'une partie des moyens restants au profit d'établissements désignés comme prioritaires (dont la cité scolaire Clémenceau ne fait pas partie).

Après ce rappel d'une conjoncture budgétaire particulièrement contrainte, la représentante de l'Académie a tenu à nous assurer qu'elle ne mésestimait pas la situation difficile de Clémenceau et qu'elle était disposée à nous entendre et à œuvrer avec nous de manière constructive afin de redresser cette situation.

Chacun a pu ensuite prendre la parole.

Au sujet du ratio h/e [heures/élève] qui tombera à 1,30 pour Clémenceau pour une moyenne académique de 1,39, il nous a été expliqué que cette moyenne est faite sans distinction du type d'établissement, qu'il s'agisse, par exemple, de lycées d'enseignement général et technologique ou de lycées d'enseignement professionnel. Or ces derniers doivent obligatoirement être dotés de plus d'heures par élève. "...Clémenceau doit donc se comparer à

d'autres LEGT et, par exemple, se trouvera mieux doté que Joffre, dont le h/e sera à 1,2".

Sur le fond, quatre points ont été ensuite discutés : la baisse d'effectifs de nos élèves, le nombre d'élèves par classe dans la configuration actuelle des locaux de Clémenceau, les catégories socioprofessionnelles des familles, les résultats médiocres de nos élèves aux examens (brevet, baccalauréat).

La baisse des effectifs est réelle, mais probablement surestimée par le Rectorat, avons-nous argumenté. La direction académique a répondu qu'un supplément de DGH pourrait être alloué, si cela est avéré, quand des prévisions d'effectifs plus précises pourront être faites, c'est à dire au mois de juin.

Établissement historique (et classé), non seulement la cité scolaire Clémenceau ne peut pas être agrandie, mais encore les dimensions des salles de classe restent celles qu'elles furent à la construction des bâtiments, au 19^e siècle. Autant dire qu'elles ne conviennent pas, selon les normes actuelles, à des classes de 30 élèves et plus. Il conviendrait donc de répartir nos élèves sur plus de divisions. Ceci alors que, du fait du nombre insuffisant des salles de classe, l'organisation des emplois du temps est déjà un exercice particulièrement ardu.

Mme la Proviseure a invité notre interlocutrice académique à venir visiter notre lycée, invitation à laquelle cette dernière a promis de répondre et a aussi décidé de faire dresser un état des lieux précis de nos locaux. Depuis, des personnes missionnées par le Rectorat sont venues et nous restons dans l'attente des conclusions tirées de leur rapport.

Le bassin de recrutement de Clémenceau l'amène à accueillir beaucoup plus d'élèves "socialement défavorisés" que ne semblent le prédire les indicateurs en usage au rectorat. De ce fait, les "résultats attendus", selon lesdits indicateurs, sont probablement surestimés.

Nous avons demandé, et semblons avoir obtenu l'accord de principe, qu'une enquête sociométrique soit faite afin de réévaluer les besoins de notre cité scolaire, particulièrement le collège, en termes de moyens.

Enfin, concernant les résultats au baccalauréat, dont il faut admettre qu'ils sont tout à fait médiocres, nous estimons qu'ils sont surtout la conséquence de mauvaises conditions de travail, elles-mêmes découlant des points précédents : moyens insuffisants et locaux inadaptés.

Les deux représentants FCPE des parents ont tenu à témoigner de leur confiance en l'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi qu'en la nouvelle équipe de direction et ont réaffirmé leur volonté de travailler solidairement avec ces deux équipes à redresser la situation de la cité scolaire. Un élément important de ce travail sera l'élaboration, dès l'an prochain d'un nouveau projet d'établissement cohérent et ambitieux.

En conclusion, cette audience aura permis aux responsables de l'Académie de mieux connaître notre cité scolaire et d'apprécier notre détermination, parents, enseignants et proviseure, à agir de manière concertée.

Quelques bonnes nouvelles à noter par ailleurs :

- la journée portes ouvertes (organisée pour la première fois depuis des années) a été un succès, avec beaucoup d'affluence, une mobilisation réelle d'un grand nombre d'élèves et de professeurs, tout cela sous le soleil avec de belles animations artistiques par nos élèves de la section "techniques de la musique et de la danse" (TMD).
- à propos de musique, une toute nouvelle section à horaires aménagés pour les lycéens inscrits au Conservatoire de Montpellier sera ouverte l'an prochain (une division de 2nde, couplée à la section TMD, pour commencer).
- nos collègues du Conseil local FCPE du collège Joffre vont nous aider à mettre en place une bourse aux fournitures pour la prochaine rentrée : les parents de nos collégiens 2018-2019 pourront commander un "kit de fournitures" qui sera mis à leur disposition la veille de la rentrée (ceci à un prix très compétitif). À cette occasion, la bonne entente entre représentants des parents, enseignants et équipe de direction montre tout son intérêt : les enseignants se sont rapidement organisés pour nous donner une liste complète (et coordonnée) de fournitures, bien en avance sur le calendrier habituel, et l'équipe de direction, qui soutient cette initiative, nous aide de son mieux au brevet en informant les parents des futurs collégiens. Nous sommes très reconnaissants à nos collègues de Joffre dont l'aide aura été précieuse.
- à partir de l'an prochain, ce partenariat avec le CL du collège Joffre sera étendu à l'organisation chaque année d'un "forum des métiers" : une année à Clémenceau, la suivante à Joffre, en alternance.

Le bureau du conseil local de Clémenceau

Félicitons et encourageons les conseils locaux à avoir de telles démarches auprès du Rectorat en cas de difficultés, à mener des actions conjointes avec la direction des établissements et les personnels pour œuvrer au bénéfice des élèves, de nos/vos enfants et à les relater au CDPE.

Ces échanges sont nécessaires, utiles et constructifs et démontrent tout l'intérêt de l'implication des représentants de notre fédération de parents d'élèves à tous les niveaux.

Ils permettent d'illustrer concrètement les difficultés rencontrées dans les établissements, la méconnaissance des réalités de certains établissements par le Rectorat, la gestion trop administrative des moyens de départ annoncés aux établissements sur des bases théoriques d'effectifs sans prendre en compte les réalités de terrain de chaque établissement.

Il faut espérer que ces rencontres soient relayées au niveau national pour illustrer les conséquences désastreuses en matière d'éducation que de tendre à restreindre les moyens coûte que coûte en déshabillant Paul pour habiller Jacques. Il serait plus constructif et utile d'avoir une vraie réflexion sur l'augmentation des moyens nécessaires (horaires/DGH ; prise en compte des locaux existant dont la capacité d'accueil des classes n'est pas à la hauteur des effectifs de référence pour le calcul du nombre de classe par établissement...). pour parvenir à des moyens en adéquation avec les ambitions que le système scolaire devrait cibler.

Les effectifs trop nombreux dans bon nombre d'établissements du secondaire (avec une moyenne constatée en général de 32-35 élèves par classe pour le secondaire, voire plus, à partir de quota définis nationalement pour l'ouverture ou la fermeture de classe) ne laissent que peu de chances aux élèves les plus en difficulté de voir se dérouler leur parcours dans de bonnes conditions au final....

Quant à l'impact des échecs.... ils ont aussi, de fait, un coût car ils nécessitent ensuite des investissements sur des formations professionnelles continues pour rattraper ce qui n'a pas été fait lors des cursus initiaux...

Ne faudrait-il pas vraiment se poser la question de comment donner tous les moyens dès le départ pour la scolarité de la jeunesse, plutôt que trouver des solutions qui peuvent souvent être ensuite assimilées à des "rustines", tentatives de rattrapage de ce qui n'a pas été mobilisé de la primaire au lycée ? ... même si certaines portent heureusement également leurs fruits au final, mais à quel prix !

*Sylvie Mignot
Administratrice FCPE 34*

Action des administrateurs au sein de la communauté éducative

Une représentation efficace dans les différentes instances de la communauté éducative*

Les administrateurs départementaux de la FCPE 34 sont invités à participer à différentes instances départementales et régionales, dont le CAEN (Comité Académique de l'Education Nationale), le CDEN (Comité Départemental de l'Education Nationale), le CAVL (Comité Académique de la Vie Lycéenne), etc. Tout au long de l'année, ils ont assuré la représentation de la FCPE 34 aux différentes réunions organisées.

Ainsi, les représentants de la FCPE 34 ont été présents aux réunions du CDEN du 8 juillet 2017, du 28 novembre 2017 et du 16 février 2018 et ont pu à cette occasion, évoquer les préoccupations de plusieurs conseils locaux, notamment à propos des rythmes scolaires, des ouvertures de classes, des projets de construction de nouveaux établissements scolaires, des conditions de fonctionnement des internats ou de sectorisation. Un compte-rendu

exhaustif de ces réunions a été adressé à chaque adhérent et portent témoignage de la volonté de la FCPE 34 de porter au plus haut les problèmes soulevés par les parents d'élèves et les conseils locaux.

Ces réunions où l'ensemble de la communauté éducative est représenté sont complétées par des entretiens qui sont régulièrement demandés par la FCPE 34 au recteur ou au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) afin de traiter de points particuliers, tels que le remplacement des absences des enseignants, ou les mesures envisagées pour enrayer la hausse sensible du nombre de conseils de discipline constaté depuis l'an dernier dans certains établissements ou le projet de vote électronique dans les collèges et lycées.

**extrait du rapport
d'activités de la
FCPE34 2017-2018*

*Elisabeth Briat-Thévenet
Secrétaire Générale FCPE 34*

Les Classes à Horaires Aménagées

Nos chères têtes blondes ont parfois un penchant avéré pour la musique, la danse ou le théâtre, activités pratiquées le plus souvent en supplément de l'emploi du temps hebdomadaire des élèves.

Depuis les circulaires du 2 août 2002, du 18 janvier 2007 et du 6 octobre 2009, il est possible de concilier sa passion avec le cursus scolaire en sollicitant une intégration à un parcours spécifique (du Primaire à la Terminale) via une classe à horaire aménagée musique (**CHAM**) ou danse (**CHAD**) ou théâtre (**CHAT**). En effet, des conventions de partenariat ont été nouées entre l'éducation nationale et les établissements d'enseignement artistique spécialisés.

La procédure d'admission est identique pour intégrer une CHAM, CHAD ou CHAT. Ainsi, dès l'école élémentaire (fin de CP), les familles peuvent déposer un dossier pour intégrer l'une de ces classes. Il convient de s'adresser préalablement aux directions des écoles. Ces demandes (parfois dérogatoires à l'école, collège ou lycée de secteur) sont ensuite transmises à une Commission académique chargée d'étudier les profils des postulants en vue d'une admission éventuelle dans le 1^{er} ou le second degré. Les Commissions CHAM/CHAD se déroulent en 2 fois : en mars pour les CE1 (intégration initiale au dispositif) puis en mai pour les autres niveaux.

Ces classes à horaires aménagés offrent ainsi à des élèves motivés par ces activités la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation

générale scolaire, une formation dans le domaine de la musique, de la danse ou du théâtre dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Ce dispositif n'est pas pour autant réservé à un public « éclairé » mais s'ouvre à l'ensemble des jeunes souhaitant acquérir puis développer des connaissances dans ces disciplines. Sur Montpellier, les établissements suivants sont concernés par les filières CHAM/CHAD : les écoles Auguste COMTE et GAMBETTA, le collège Clémence ROYER et le lycée CLEMENCEAU. A l'occasion de la rentrée 2018-2019, le collège du Jeu de Mail intégrera la filière CHAD et le lycée CLEMENCEAU proposera l'option « danse » au baccalauréat.

La FCPE 34, en tant que membre des Commissions d'affectation CHAM, CHAD et CHAT, est attentive à ces possibilités offertes aux élèves de suivre un enseignement artistique adapté et concourt pleinement à la valorisation de ces parcours.

Pour récupérer le formulaire de demande de dérogation rendez-vous sur le lien : <http://www.ac-montpellier.fr/dsden66/cid90901/derogations-au-secteur-scolaire.html> sachant toutefois que ce sont les directions au niveau 1er degré qui sont chargés d'informer les parents et de leur donner les documents nécessaires.

*Christophe Pavageau
Secrétaire général adjoint FCPE 34*

Action des Administrateurs Etre réactif et vigilant aux articles de presse

Rythmes Scolaires

Communiqué de presse FCPE34 du 16 avril 2018 à
Midi Libre

« La FCPE 34 dément formellement les propos tenus par le maire de Montpellier le 12 avril dernier et n'admet pas qu'un maire, fût-il celui de Montpellier, parle en son nom.

Non la FCPE n'est pas et n'a jamais été pour la semaine à 4 jours. C'est le plus mauvais rythme pour les enfants : des journées longues, des apprentissages fondamentaux qui devront être étudiés à des moments de la journée où les enfants sont le moins réceptifs. La rupture en plein milieu de la semaine coupe le rythme.

Enfin ce rythme ne favorise pas les élèves qui sont en difficulté et ceux qui ont un trouble de l'apprentissage.

Finalement, face à ce changement de rythme, les familles vont encore devoir adapter leur propre rythme, de nombreux parents (essentiellement des mères) vont devoir repasser à temps partiel ou supporter le surcoût de la garde du mercredi matin.

La FCPE a toujours dit que penser le temps d'apprentissage de l'enfant c'est penser la répartition

des heures dans la semaine avec 9 demi-journées et 5 matinées obligatoires.

La réforme des rythmes scolaires est au milieu du gué et s'arrête, sans aucun recul, sans aucune analyse, sur des considérations financières et des difficultés d'organisation qui se moquent du bien-être de l'enfant.

Depuis le début de l'année scolaire, la mairie par le biais d'une communication habile a acté le retour à la semaine de 4 jours et ne cesse de répéter que c'est mieux pour les enfants.

Ce retour en arrière, sans concertation avec l'ensemble des parents, est une aubaine pour la mairie qui pourra faire des économies sur le dos des enfants de la ville.

Alors oui la FCPE est convaincue que la semaine à 4,5 jours est à l'heure actuelle la meilleure organisation pour les enfants et les familles mais elle n'ira pas contre la volonté des parents de revenir à 4 jours si les résultats annoncés sont établis.

Nous resterons vigilants sur l'application de cette dérogation et sa mise en place. »

Brigitte Lagors
Présidente FCPE 34

Conseil Local Jacou : Une mobilisation réussie pour la semaine de 4,5 jours

A Jacou, les rythmes scolaires ont été mis en œuvre dans l'esprit de la réforme Peillon. Un comité de pilotage réunissant des élus ainsi que des représentants des enseignants, des parents, des personnels d'animation municipaux et des associations sportives et culturelles locales a défini l'organisation. Les deux conseils d'écoles de la commune ont adopté la solution proposée à l'unanimité.

Depuis 2013, les enfants scolarisés à Jacou vont donc à l'école le mercredi matin et bénéficient de TAP les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 à 17h en élémentaire et de 16h15 à 17h en maternelle. Les activités sont gratuites, variées et de qualité. Elles sont encadrées par des animateurs et des intervenants associatifs.

Suite à la décision gouvernementale d'autoriser les communes à demander une dérogation à la semaine de 4,5 jours, le maire de Jacou a décidé d'organiser une concertation citoyenne pour que les familles puissent choisir l'organisation des rythmes scolaires qui leur convient le mieux.

Deux réunions ont été organisées avec des représentants des enseignants et des parents pour décider des modalités du vote :

- Horaires d'ouverture du bureau de vote : mardi à vendredi (16-19h) et samedi (09-12h).
- Corps électoral : tous les parents des élèves scolarisés en primaire à Jacou, soit ± 970 parents.

- Question : « semaine de 4 jours avec suppression des TAP » ou « semaine de 4,5 jours avec maintien des TAP ».

Les enseignants de l'école maternelle étaient favorables à la semaine des 4 jours et ont communiqué en ce sens auprès des familles. Les enseignants de l'école élémentaire étaient partagés sur la question et n'ont pas émis d'avis clair.

Le conseil local FCPE Jacou Primaire s'est mobilisé en faveur de la semaine de 4,5 jours, en éditant un tract qui a été distribué à tous les enfants, en envoyant une newsletter à ses 500 abonnés et en étant présent à la sortie de l'école élémentaire avec une banderole « Bureau de vote ouvert » la semaine de la consultation pour encourager les parents à aller voter. Le résultat a été sans appel : la « semaine de 4,5 jours avec maintien des TAP » a remporté 70 % des suffrages exprimés (503). Ce score reflète la qualité de l'organisation mise en place qui a convaincu les familles (parents et enfants).

Conformément à son engagement, le maire de Jacou a respecté le choix majoritaire des parents et n'a pas demandé de dérogation. Les enfants de Jacou continueront donc à bénéficier de 5 matinées d'enseignement avec des après-midi plus courtes.

Gaël Cusenier
Conseil Local Ecole de Jacou
Administrateur FCPE 34

Des nouvelles de la laïcité ...

Dans les établissements scolaires, les parents d'élèves et leurs représentants sont régulièrement questionnés sur le respect du principe de laïcité ; par exemple, faut-il préconiser l'autorisation ou l'interdiction de certains comportements ou de certaines pratiques au nom du respect de ce principe ?

Avons-nous une connaissance suffisamment complète de ce principe pour pouvoir proposer des réponses qui l'applique au mieux ? Vaut-il mieux fermer les yeux face à une atteinte au principe de laïcité afin d'éviter de créer des tensions entre parents d'élèves et / ou avec les autres acteurs de la communauté éducative ?

Le rapport Clavreul, « Laïcité, valeurs de la République et exigences minimales de la vie en société », réalisé à la demande du premier ministre et publié en février 2018 pointe du doigt le désarroi des intervenants de terrain, dont les associations de parents d'élèves en font partie. Il liste un certain

nombre de situations concrètes d'atteintes au principe de laïcité puis propose de nouveaux outils à mettre en œuvre pour tenter d'y apporter des réponses.

La FCPE, quant à elle, fidèle à son engagement d'origine de défendre et de promouvoir la laïcité dans le monde éducatif et auprès des parents d'élèves, est naturellement à votre disposition afin de discuter avec vous de ce sujet, notamment si vous êtes confrontés à des situations conflictuelles.

Au cours de la prochaine année scolaire, la FCPE de l'Hérault vous proposera également de nouveaux outils de réflexion pour aborder au mieux ces sujets dans vos conseils locaux.



Elisabeth Briat Thevenet
Secrétaire Générale
FCPE34

Une exposition à ne pas manquer ...



Ne passez pas à côté de l'Expo « **Nous et les autres** » **Des préjugés au racisme** actuellement à Pierresvives à Montpellier!

C'est une exposition citoyenne qui apporte un éclairage scientifique sur les mécanismes du racisme. L'exposition interpelle le visiteur par sa scénographie, des objets émouvants, des dispositifs interactifs.

Le visiteur se retrouve au cœur d'une salle d'embarquement d'aéroport « l'aéroport des préjugés », où il est invité à prendre conscience des mécanismes individuels et collectifs qui conduisent au rejet des autres.

Au croisement de l'anthropologie, de la biologie, de la sociologie et de l'histoire, le parcours proposé,

captivant et accessible à tous, décrypte comment se mettent en place les ressorts du racisme au sein des sociétés, à un certain moment de leur histoire. L'Allemagne nazie, le Rwanda illustrent ces processus d'exclusion et de haine...mais de manière plus ordinaire, et au quotidien, « **Nous et les autres** » **Des préjugés au racisme** nous confronte sans tabou ni passion à nos idées reçues, nos propres représentations ; l'exposition dissèque et déconstruit les préjugés pour nous inviter à la réflexion sur notre place d'humain et de citoyen dans la société d'aujourd'hui.

Conçue et réalisée par le Musée de l'Homme-Muséum national d'Histoire naturelle, cette exposition se révèle être un très bon support d'échanges pour adultes, grands enfants et ados, à voir en famille, entre amis ou en classe...L'entrée est libre et gratuite ; à ne pas manquer, jusqu'au 28 juillet 2018 !

Hélène de Château-Thierry
Administratrice FCPE 34

Pour suivre l'actualité au jour le jour, nous vous invitons, à consulter notre site : www.fcpe34.org